AUBERGE DE BIDARRAY

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 771 323,02 euros
Siège social : Chahatoenia,
64780 BIDARRAY
450 385 612 RCS BAYONNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 9 JUIN 2025

Décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 786 954,71 euros de la manière suivante :

- Affectation de la perte de l'exercice au compte « report à nouveau » -786 954,71 euros
S'élevant ainsi à -1 719 454,68 euros

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme
La Présidente

Matthieu GUFFLET

Certified by yousign

COCERTO
L'expertise constructive

EXPERTISE COMPTABLE
CONSEIL & STRATÉGIE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Certifié conforme
à l'original

Matthieu GUFFLET
Certified by yousign

SAS AUBERGE DE BIDARRAY

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dossier Financier

www.cocerto.fr

Formulaire obligatoire
(art.223 du code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AUBERGE DE BIDARRAY	
SIRET 450 385 612 00012	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**
Chahatoenia 64780 BIDARRAY	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/01/2023	

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Hôtel et hébergements similaires — Si vous avez changé d'activité, cocher la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	786 834
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables au taux de 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐		Autres dispositifs ☐	
France ruralités revitalisation FRR, 44 quindecies A ☐		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A ☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W (cocher la case) ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SAS COCERTO AQUITAINE, 363 CHEMIN DE LEYSOTTE, 33140 VILLENAVE D'ORNON ***Tél : 0556520404***	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conentionné:	**Identité du déclarant:**
	Date : 20/05/2025 Lieu : BIDARRAY Signature : Qualité et nom du signataire : GUFFLET MATTHIEU / ASSOCIE
Examen de conformité fiscale (ECF)	***prestataire :***

1 **BILAN - ACTIF** **DGFiP N° 2050-SD** **2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AUBERGE DE BIDARRAY — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Chahatoenia 64780 BIDARRAY — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * 450 385 612 00012 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2024 Net 3	Exercice N-1 clos le, 31/12/2023 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 857	AG	28 711	1 146	1 548
		Fond commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	60 338	AS	47 388	12 950	15 167
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 263 456	AU	2 699 414	564 043	718 415
		Immobilisations en cours	AV		AW			1 700
		Avances et acomptes	AX		AY			
	Immobilisations Financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	1 760	BI		1 760	1 250
Total (II)			BJ	3 355 411	BK	2 775 512	579 899	738 081
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	35 286	BM		35 286	34 702
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 225	BW		1 225	
	Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 573	BY		6 573	
		Autres créances (3)	BZ	186 803	CA		186 803	141 578
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	12 722	CG		12 722	315
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 315	CI		7 315	13 791
		Total (III)	CJ	249 924	CK		249 924	190 387
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif (VI)	CN					
		Total général (I à VI)	CO	3 605 335	1A	2 775 512	829 823	928 467

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code générale des impôts)

2 **BILAN - PASSIF avant répartition** **DGFiP N° 2051-SD** **2025**

Désignation de l'entreprise : SAS AUBERGE DE BIDARRAY Néant ☐ *

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :771.323.....)			DA	771 323	771 323
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	3 990	3 990
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG	661	661
	Report à nouveau			DH	-932 500	-132 808
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-786 955	-799 692
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-943 481	-156 526
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	838	950
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	600 653	438 635
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	132 312	97 040
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	701 805	296 078
	Dettes fiscales et sociales			DY	178 538	96 053
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	159 157	156 237
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	1 773 303	1 084 993
	Ecarts de conversion passif * **(V)**			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	829 823	928 467

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Écart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 773 303	1 084 993
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	838	950

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD

2025

Désignation de l'entreprise : SAS AUBERGE DE BIDARRAY — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 076	FB		FC	9 076	7 159
	Production vendue { biens *	FD	911 989	FE		FF	911 989	635 245
	Production vendue { services *	FG	991 851	FH		FI	991 851	691 390
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 912 916	FK		FL	1 912 916	1 333 794
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	57 403	39 289
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 034	2 328
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 971 353	1 375 410
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	6 078	6 935
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	364 970	288 095
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	-584	-24 939
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	909 707	605 730
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	51 761	37 970
	Salaires et traitements *					FY	891 970	812 369
	Charges sociales (10)					FZ	290 806	289 429
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14)					GA	220 932	198 328
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations { - dotations aux provisions *					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 209	3 486
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 736 850	2 217 403
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-765 496	-841 992
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	9	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 018	5 290
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	13 018	5 290
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-13 009	-5 290
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-778 506	-847 282

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

DGFiP N° 2053-SD
2025

Désignation de l'entreprise : SAS AUBERGE DE BIDARRAY — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 955	54 864
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 955	54 864
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 720	7 274
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 684	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	25 404	7 274
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-8 449	47 590
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 988 317	1 430 275
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 775 272	2 229 967
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-786 955	-799 692

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	13 018	5 290
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	57 403	39 289
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
	facultatives A6		obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Indémnité assurance	10 988	
CVAE 2023	1 555	
Cotisation association Haya	4 527	
Fournisseurs solde	777	
Urssaf - Régularisation effectif		15 475

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :
- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.2 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.3 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.4 - Régime d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place depuis le 01/01/2023. Les sociétés parties prenantes de cette convention sont détaillées ci-dessous. La société tête de groupe est SUD-OUEST CONSEIL.
Les produits ou charges d'impôt sur les sociétés sont comptabilisés en application de la convention d'intégration fiscale.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	29 856,66			29 856,66
Immobilisations corporelles	3 266 437,55	63 940,82	6 584,12	3 323 794,25
Immobilisations financières	1 250,00	510,00		1 760,00
TOTAL	**3 297 544,21**	**64 450,82**	**6 584,12**	**3 355 410,91**

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	28 308,38	402,32		28 710,70
Immobilisations corporelles	2 531 155,21	220 530,18	4 884,12	2 746 801,27
TOTAL	**2 559 463,59**	**220 932,50**	**4 884,12**	**2 775 511,97**

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 202 450,47 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 760,00		1 760,00
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	6 573,13	6 573,13	
Autres	186 802,76	186 802,76	
Groupe			
Charges constatées d'avance	7 314,58	7 314,58	
TOTAL	**202 450,47**	**200 690,47**	**1 760,00**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

Ils sont répartis dans les postes suivants :

- Clients produits non facturés	**5 255,33**
- Charges constatées d'avance	**7 314,58**
TOTAL	**12 569,91**

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 5 933 254 actions, d'une valeur de 0,13 €.

3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2023 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		643 166,36
Résultat de l'exercice précédent (2023)	-799 692,21	
- distribution dividendes		
Montant à affecter aux capitaux propres	**-799 692,21**	
- report à nouveau		-799 692,21
Montant des capitaux propres au 31/12/2024 avant résultat		**-156 525,85**
- résultat de l'exercice		-786 954,71
Montant des capitaux propres au 31/12/2024 après résultat		**-943 480,56**

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 1 773 303,24 €. Il comprend à hauteur de 601 490,83 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	**601 490,83**
- à plus d'un an et cinq ans au plus	
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 1 171 812,41 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	**837,60**
- Fournisseurs factures non parvenues	**451 045,11**
- Personnel charges à payer	**48 827,82**
- Organismes sociaux charges à payer	**19 378,56**
- État charges à payer	**16 390,24**
TOTAL	**536 479,33**

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	5 933 254,00	0,13
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 933 254,00	0,13

3.2.5 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
ÉLEMENTS DU PASSIF		
C/C SUD-OUEST CONSEIL		600 653,23
SCI CHAHATOENIA	349 943,34	
TERRE DE NATURE	215 004,91	
SUD-OUEST CONSEIL		33 302,41
PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES		
Charges financières		13 018,23

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Transfert de charges

Néant.

AIDE APPRENTISSAGE	**3 500,00**
TAXE DE SEJOUR	**21 356,37**
AVANTAGES EN NATURE	**32 546,71**
TOTAL	**57 403,08**

3.3.2 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
INDEMNITE ASSURANCE	10 988,45	
COTISATION ASSOCIATION	4 527,32	
SOLDE CVAE	1 555,00	
SOLDE COMPTE FOURNISSEURS	613,53	1 316,10
TVS 2022		164,00
REGULARISATION URSSAF S/EFFECTIF		15 475,00